466

Case
FRC
26416

PARIS

TEL QU'IL EST AUJOURD'HUI.

PARIS

TEL QU'IL EST AUJOURD'HUI

OU

EMBELLISSEMENS

DE PARIS,

D'APRÈS UN SISTÊME RAISONNÉ ET IMPARTIAL.

Mémoire qui a concouru pour le prix proposé par le Ministre de l'Intérieur, pour l'Embellissement des Champs-Elisées.

PAR le Citoyen COINTERAUX, Professeur d'Architecture Rurale.

Privata cedant bona publicis.
Le bien général l'emporte sur le bien particulier.

A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue de l'Université, n°. 932, en face de la rue de Beaune.

EMBELLISSEMENS DE PARIS.

Je concours non pas précisément en suivant le plan particulier indiqué par le programme, mais en proposant un plan général qui le renferme éminemment.

Sans cesse jaloux de servir la chose publique, je m'étois adressé au Ministre des Finances ; son zèle le porta à s'éclairer de mes moyens en me les demandant par une lettre du 3 Frimaire an six. La réponse abregée que je m'empressai de lui faire le premier Nivôse suivant, contenoit déjà en partie ce que désire aujourd'hui le Ministre de l'intérieur. Mais puisqu'il s'agit à présent de mettre enfin à exécution le dessein long-tems projetté de l'embellissement de la capitale, je me vois forcé d'annoncer formellement et de dire que regardant uniquement les Champs-Elisées comme un local propre aux amusemens publics, il seroit trop minutieux de s'arrêter ici à la construction de quelques maisonnettes; c'est l'ensemble qu'il faut embrasser d'un seul coup d'œil et agir en conséquence.

N'ayant pû réussir à satisfaire entièrement

le Ministre des finances en lui remettant la suite imprimée de mon mémoire, sur *l'art d'embellir le Louvre et les Tuileries* (1), j'eus le chagrin de voir que l'impuissance de mes moyens laissoit subsister une foule d'abus, en cette partie, mais surtout qu'elle n'arrêtoit point les entreprises inconsiderées que des gens trop avides proposent sans cesse au gouvernement sous le spécieux prétexte du bien public. Je crus donc qu'il étoit de mon devoir et de mon honneur de couper le mal par la racine. Pénétré de ce sentiment patriotique, je pris un nouvel essort, et incontinent je fis graver deux plans : l'un représentant, *Paris tel qu'il étoit à son origine* ; l'autre représentant, *Paris tel qu'il est aujourd'hui.* C'est avec de telles armes que j'entre en lice : j'y joins aussi mon précédent ouvrage sur l'art d'embellir le Louvre et les Tuileries ; enfin, le tout est appuyé du présent mémoire. Qu'on ne s'imagine pas que ces ouvrages faits, et ces mémoires écrits à des

---

(1) Cet ouvrage paroitra incessamment, et si la suite n'en a pas été d'abord imprimée, c'est parcequ'il est trop dispendieux à un seul individu comme moi de travailler sans cesse pour le bien public, et de faire tous les frais pour l'opérer efficacement.

époques éloignées n'aient entr'eux aucune liaison. C'est ce que mes juges sauront bien apprécier, en réfléchissant qu'il est ici question d'un ensemble, c'est-à-dire de l'embellissement général de la ville de Paris.

EXAMEN DES PLANS.

Le premier plan, en cette occasion, ne servira que pour faire connoître, que le local qu'occupe aujourd'hui Paris, n'étoit dans son origine qu'un désert, et que l'île seule étoit couverte de méchantes cabanes, dispersées ça et là sur l'étendue de son sol. Le second plan au contraire prouve jusqu'à quel point d'accroissement cette ville est arrivée. Mais si l'on examine plus attentivement ce second plan de Paris (1), on découvrira au-de-là de ses boulevards, de grands ténemens, même des terres labourables. Dans cette vaste

(1) Ce plan est fait avec la plus grande exactitude, et ayant été dessiné, comme l'on voit, d'une moyenne grandeur, il a l'avantage de présenter d'un coup d'œil l'ensemble nécessaire à l'embellissement général de Paris. C'est avec un tel plan que le Ministre de l'Intérieur pourra desormais apprécier avecsuccès les projets qu'on lui présentera, et le jury asséoir un jugement solide.

enceinte, des terrains immenses se trouvent donc dans le cas d'être recouverts d'un nombre prodigieux d'édifices, et si par malheur la fureur de bâtir entraînait de nouveau les spéculateurs, ce ne seroit plus une ville, ce seroit un monde entier! C'est ce qui m'a saisi d'effroi; effroi qui passera, je l'espère, dans l'esprit du gouvernement : il jugera que pour prévenir dans Paris une trop grande population, il est indispensable de chercher à multiplier ses agrémens avec ses décorations. Pour arriver à ce bût et ôter aux habitans, ainsi qu'à tout étranger, l'envie d'acquérir une multiplicité de sols sur lesquels ils pourroient élever des milliers de maisons nouvelles; ne convient-il pas d'étendre les promenades publiques, de multiplier les places, pour établir des foires, des marchés etc.; d'élargir les rues, principalement celles qui ne sont encore bordées que par des murs de clôture; de ne permettre la confection des nouvelles rues que sur une vaste dimention, et même avec trottoirs? Ne convient-il pas également d'aggrandir et d'augmenter le nombre des hôpitaux; de créer de nouveaux établissements; de doubler le jardin des plantes; de faire entrer dans le sein de la ville l'École Vétérinaire; en un mot, le gouvernement

sentira qu'il est de l'intérêt général que Paris ne soit ni trop, ni trop peu peuplé, par la raison que la moindre disette serait suffisante pour occasionner les plus grands malheurs. Qui pourrait en douter? Puisqu'il est aisé de démontrer que Paris, *tel qu'il est aujourd'hui* et *tel qu'il pourrait être*, se trouve dans le cas de contenir une si grande quantité d'habitations, qu'il serrait facile d'y loger plus de six millions d'individus; objet majeur qui n'échappera pas au Ministre clair-voyant et zélé pour tout ce qui peut faire le bien et contribuer en cette occasion, à l'embellissement de Paris. (1).

Mais un autre objet non moins important et sur lequel le gouvernement redoublera d'attention, c'est celui de pouvoir augmenter par lui-même la fortune publique. Comme ce que j'avance est fondé sur des faits et non

---

(1) Je me propose de fournir un projet général où l'on trouvera toutes sortes de nouveaux établissemens aussi agréables qu'utiles; ces établissemens, d'ailleurs indispensables, laisseront encore dans l'enceinte de Paris suffisamment d'espace pour y loger une infinité de familles; ce qui rendra toujours la capitale très peuplée, et au point même, qu'elle pourra porter le nombre de ses habitans jusqu'à deux millions.

d'après un projet illusoire, j'ai eu la précaution dans mon plan de tracer les lignes majeures : lignes qui heureusement s'adaptent au programme pour l'embellissement des Champs-Elisées : lignes qui font-ici la base du bénéfice national que j'annonce : lignes, enfin, qui déterminent la grande question à résoudre pour le programme universel à intervenir à l'effet d'embellir Paris dans toutes ses parties à la fois.

On apperçoit ces lignes dans le plan, par les chiffres 1, 2, 3, 4 et 5 : ces lignes jumelles et parallèles à la grande avenue des Tuileries 6 et 7, sont le plus bel ornement et le dégagement le plus convenable que l'on puisse obtenir : ces lignes sont tellement essentielles que sans elles, il sera impossible de profiter de tous les agrémens dont les Champs-Elisées sont susceptibles; comme également il sera impossible d'emplir les coffres publics, ainsi que je vais bientôt le prouver. Ce sont donc là les lignes qui doivent régulariser tous les projets : c'est d'après leur existence que les artistes de tous les genres pourront baser leur travail et opérer à coup sûr les embellissemens les plus convenables.

Mais entre ces trois lignes, celle qui est au nord est la plus essentielle. C'est la même ligne

que le comité du précédent corps législatif oublioit, et que j'ai eu le bonheur de lui faire appercevoir, (*voyés mon ouvrage sur l'art d'embellir le Louvre et les Tuileries*). cette dernière ligne est vraiment la base de l'embellissement de Paris : elle n'avoit point été oubliée par nos prédécesseurs, et ils s'en étoient déjà servi pour aligner les bâtimens jumeaux du garde-meuble, sur tout en faisant reculer les maisons avec les murs de clôture voisins à la possession du citoyen d'Argenson. Ce ne sont donc que les propriétaires dont les jardins confinent les Champs-Elisées depuis la place de la révolution jusqu'à l'allée de Marigny, qui ont osé intercepter ce bel alignement, principalement l'auteur de la maison la Reignière : celui-ci ne s'est pas contenté de l'anticipation qu'ont fait ses voisins sur la propriété nationale, il y a encore fait construire une espéce de fort; de manière que tous les jardins qui bordent de ce côté les Champs-Elisées sont censés être défendus par le fort la Reignière du côté de la place de la Révolution, et par la terrasse en demi-lune de la maison Elisée, ci-devant Bourbon, du côté de l'allée de Marigny.

Mais il paraît que dans le programme der-

nièrement publié, on a déjà eu égard à l'observation que j'avois faite sur la maison Elysée, puisqu'il est dit dans ce programme que *l'emplacement sur lequel avance le jardin Elysée sera régularisé par le retranchement de la saillie circulaire de ce jardin*; (voyez sur le plan au chiffre 9. J'ai donc lieu de croire que l'on aura également égard à mes représentations actuelles qui consistent à faire reculer la terrasse de la maison la Reignière, attendu qu'elle anticipe sur la voie publique, le croira-t-on, de 9 métres, auxquels ajoutant 6 métres et demi pour un fossé que l'on a creusé au delà, il se trouve en tout 15 métres et demi, (près de 8 toises) qui sont pris dans le terrain des Champs-Elysées, et en avant des bâtimens du Garde-Meuble (1).

(1) Entre cette terrasse et une maisonnette où logeoit défunt Perronet, ingénieur, il ne reste que dix pieds de passage, de manière que pour pouvoir traverser dans les Champs-Elysées, il faut nécessairement que les passans se heurtent ou se couvrent de boue; par cette raison, et encore par celle de gêner les artistes qui voudront concourir à l'embellissement général, cette maisonnette doit être abattue; c'est une nécessité dont on sera de plus en plus convaincu par la suite de ce mémoire.

Cependant tous ces propriétaires avoient sous les yeux l'exemple du Ministre d'Argenson.

En rappelant au lecteur la ligne du côté du nord, je lui ferai observer sa direction singulière : 1°. elle maintient dans le même alignement que les façades du Garde-Meuble, la maison d'Argenson qui se trouve distante d'environ 11 métres de l'allée d'arbres plantée par nos prédécesseurs ; 2°. cette même ligne traverse les cours et les jardins qui joignent immédiatement la terrasse des Feuillans ; 3°. elle coupe le manége où siégeoit la Convention ; enfin cette même ligne, toujours dans une direction droite, s'introduit dans ce qu'on appele le petit Carrousel (voyez dans le plan au chiffre 5) ; mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que cette ligne laisse de distance entr'elle et le palais des Tuileries, une largeur suffisante pour y pratiquer une rue très spacieuse.

C'est là cette rue fameuse qui est le principe de tous les travaux nécessaires à l'embellisement général, attendu que son alignement est si piquant, si intéressant que sans lui l'on ne sauroit déterminer l'espace ni la forme de la plus belle place du monde. La place unique, la place la plus majestueuse dont je veux parler, est celle qui existe déjà entre le Louvre et les Tui-

leries ; mais dont la beauté se trouve encombrée par une multitude de rues et de carrefours, de maisons et d'échoppes.

Il est aisé de se convaincre de ce que j'avance, et même en voyant sur mon plan que par la prolongation de cette rue, on enclôt le grand et le petit Carrousel au moyen d'une construction nouvelle : cette construction consiste en une très longue galerie parfaitement semblable à celle qui borde le quai du côté de la rivière ; en un mot, cette rue s'étendant au delà du palais de l'Égalité, c. d. Palais-Royal, et même au de là du Louvre, va se confondre avec la rue Honoré.

Comme je l'ai dit dans *l'art d'embellir le Louvre et les Tuileries*, il existe une si grande incommodité dans l'avenue qui répond au centre des Tuileries, par un si grand amas de boue et de poussière, que le gouvernement se trouveroit forcé d'ouvrir d'autres débouchés, s'ils n'existoient pas déjà, ainsi que je le démontre par mon plan. En effet, ne semble-t-il pas que nos pères nous ont légué l'exécution de deux allées collaterales à la grande avenue, en nous ayant laissé des points immuables sur lesquels on ne sauroit se tromper ? Ces points fixes consistent, du côté du nord, dans la position des façades du Garde-Meuble, dont

l'alignement rencontre à droite la maison d'Argenson près du Colisée, et à gauche la terrasse dite des Feuillans dépendante du jardin des Tuileries; et du côté du midi, dans la plantation d'une allée au travers du bois des Champs-Élysées, laquelle allée coupe à-peu-près en deux parties égales la grande salle de verdure, où l'on donne le plus ordinairement les fêtes publiques. Ce sont donc ces deux allées 1 et 3, 2 et 4, que je présente au gouvernement, en reclamant son intervention pour les faire ouvrir dans toute leur longueur, avant toutes choses. Le cas est pressant, et l'on sera bientôt de mon avis par les observations que je vais présenter.

Les immeubles situés depuis la place de la Révolution, le long de la terrasse des Feuillants, et jusques au delà du palais des Tuileries, appartiennent tous, ou presque tous à la nation; ce qui est de si grande conséquence, que je prie le lecteur de ne jamais perdre de vue dans le cours de ce mémoire. Il voudra bien aussi se rappeler les propriétés nationales adjacentes, telles que celles du ci-devant couvent des Capucines; de la ci-devant Mairie; de la ci-devant Chancellerie; du Département; des ci-devant Jacobins; de la maison Egalité, ci-devant Palais-Royal; de la

maison Elysée, ci-devant Bourbon ; de l'hôtel Beauveau ; de la Madelaine neuve et vieille ; du ci-devant hôtel Infantado ; et de plusieurs autres propriétés nationales de la plus grande valeur.

Le voisinage de tous ces immeubles à la rue projettée dont je viens de donner la description, apportera un bénéfice inoui, si l'on veut m'écouter. Ce bénéfice est de deux sortes : d'abord, le premier consiste à produire beaucoup d'argent comptant, ce qui n'est pas à négliger dans ce tems de guerre qui nécessite de si grandes dépenses ; le second à rendre à la République toute la gloire et la splendeur dont elle est susceptible. Ne sont-ce pas là deux points principaux qui importent à tout bon gouvernement, et qui m'imposent, envers le nôtre, le devoir de donner une explication nette, précise, et à l'abri de toute objection tant soit peu solide.

Je dirai d'abord que tout doit prendre une nouvelle face, dans un nouvel Empire tel que celui de la République française ; que Paris, sur tout, doit être pour ainsi dire fondé une seconde fois avec cette République, afin que tout annonce aux Etrangers que cette ville est digne d'en être la Capitale. Mais pour abréger, veut-on que je donne incontinent une idée de

l'embellissement général de Paris, tel que je l'ai conçu : le voici !

Je laisserois au Conseil des Cinq-Cents le palais qu'il occupe.

Je convertirois l'église neuve de la Madelaine en un palais pour le Conseil des Anciens.

Je placerois le Directoire éxécutif au palais des Tuileries ; les Ministres au Louvre.

J'établirois l'Institut national au palais du Luxembourg.

Je voudrois que la poste aux lettres fût placée au centre de Paris, sur un quai, au c. d. Collège des quatre Nations, par exemple.

Je livrerois le palais Egalité, ci-devant royal, à différens acquéreurs.

Je ferois incessament démolir les maisons sur le pont Michel.

Je voudrois qu'il n'y eut à Paris que deux quais principaux, celui du nord, et celui du midi ; le premier s'étendroit depuis la barrière de Passy jusqu'à celle de la Rappée ; et le second depuis la barrière de la Cunette jusqu'à celle de la Garre. (Voyez le Plan.)

Je ferois dégager la clôture de Paris de tout ce qui gêne intérieurement la promenade publique.

J'engagerois le gouvernement à reprendre les terrains que la régie des biens nationaux à vendu dans l'ancien Colisée et dans ses environs ; voyez sur le plan les chiffres 8 et 10 ; car est-il bien raisonnable de laisser au pouvoir de quelques particuliers, des propriétés absolument nécessaires à l'agrandissement des Champs-Elisées, pour pouvoir contenir toute la multitude qui doit s'y rassembler lors d'une fête nationale.

Je ferois combler tous les fossés pratiqués dans la place de la révolution, et démolir les maisonnettes, guérites, balustres et murs généralement quelconques : j'en expliquerai bientôt la cause.

Je ferois supprimer l'escalier qui conduit à la terrasse des Feuillans du côté de la place de la révolution, ainsi que son mur de clôture; par conséquent enlever les terres et paver la rue Projettée, voyez, *projet de l'auteur*, avec cette nouvelle rue depuis 1, 3, jusqu'à 5.

Je demanderois que tous les projets partiels d'embellissement fussent suspendus, jusqu'à ce qu'un programme universel fut publié et que le dessin qui doit en résulter fût approuvé.

Je ferois également suspendre tous les préparatifs que l'on fait journellement et individuellement dans tous les monumens de Paris, parce qu'ils doivent dépendre du projet d'ensemble que j'indique.

Je ferois provisoirement ouvrir la promenade ou la rue qui doit s'étendre depuis 1, jusqu'à 5, *ne varietur*, parce que cette promenade ou cette rue est une vraie spéculation nationale et qu'elle deviendra une des branches les plus lucratives pour le gouvernement.

Tel est le léger apperçu que je donne, et auquel les personnes qui sont à la tête du gouvernement voudront bien principalement s'arrêter. Pour leur en mieux faire sentir la nécessité; j'ajouterai encore, aussi briévement qu'il me sera possible, ce qui suit.

La majesté d'un grand peuple comme le nôtre doit être honorablement représentée. Pour l'être complettement ; les trois corps principaux qui, dans le fait, n'en font qu'un, ne sauroient, pour ainsi dire, être mieux rassemblés qu'en un seul point de la ville. D'ou je conclus que le palais des Tuileries doit prendre le nom de *palais Directorial.* D'après cette juste dénomination, on aura pour la réunion de ces trois autorités constituées, la forme d'un

triangle équilatéral, ainsi qu'on le voit tracé dans mon plan. Chez tous les peuples de la terre, le triangle ayant toujours été regardé comme le symbole de la perfection, il en résulte une espèce de convenance de loger le Conseil des Cinq-Cents au palais, côté du midi; le Conseil des Anciens au palais, côté du nord; et le Directoire au palais, côté du soleil levant. Qui ne reconnoît pas ici la justesse de cette heureuse disposition, avec toutes les allégories dont le génie des artistes saura bien tirer parti, lorsqu'il s'agira de donner la dernière main à l'embellissement de cette Capitale, surtout dans cette partie si importante de la ville! Quant à moi, je dis provisoirement que le domicile du Conseil des Cinq-Cents, ainsi que celui du Conseil des Anciens, se trouveroient tous deux sur une ligne droite formant la base d'un triangle; de là il en résultera que le Directoire exécutif, dépositaire des pouvoirs des deux Conseils, sera très convenablement placé au sommet de ce même triangle; et ce qu'il y a de bien particulier, c'est que le palais dont il s'agit, nommé aujourd'hui palais des Tuileries, comporte trois sous dénominations différentes qu'il faudra soigneusement conserver; car il faut savoir que ce palais, étant flanqué de deux pavillons, l'un de ces pavillons

du côté de la seine, porte déjà le nom de *Pavillon de l'Egalité*; et celui du côté de la rue Honoré, porte le nom de *Pavillon de la Liberté*; l'on saura de plus que le centre de ce palais est appellé *Dôme de l'Unité.* Ne semble-t-il pas que tout s'accorde à donner pour domicile au Directoire un monument où sont déjà inscrits des titres qu'il feroit placer lui-même, si, aujourd'hui, on ne les lisoit pas sur les frontispices les plus apparents de cet édifice. Ainsi quand le Directoire sera instalé dans son vrai palais, chacun dira, c'est bien ici le vrai centre *de l'Unité*, *de l'Egalité*, *et de la Liberté.*

Tout bon républicain approuvera la position triangulaire dont je parle : mais pour ne pas choquer davantage le goût, et sur-tout pour ne pas gêner davantage la voie publique (1), il reste encore à faire place nette depuis

(1) On se rappelle le grand malheur qui est arrivé dans cette place de la révolution, lors de la fête que l'on donna pour le mariage du Dauphin, où un si grand nombre d'individus ont péri : prévenons donc de pareils accidents qui pourroient également survenir, en dégageant cette place de tous les obstacles qui s'opposeroient à la libre circulation d'une foule de citoyens.

le jardin des Tuileries jusqu'à l'entrée des Champs-Elisées; lorsqu'on aura exécuté ce travail si facile, ne fera-t-on pas de la place de la révolution, une place telle qu'elle doit être pour y recevoir dans l'occasion un nombre prodigieux d'individus? je profiterai ici de cette occasion pour faire sentir que lors des illuminations et fêtes publiques, l'art et le génie trouveront matières sur matières pour s'exercer. Car n'est ce pas là le site le plus heureux? le palais des Cinq-Cents décoré de lampions, fera face au palais des Anciens qui le sera dans un autre genre, et le palais directorial en retour d'équerre, illuminé d'une troisième manière, feront de ces trois édifices le plus charmant contraste que l'on puisse imaginer.

Pendant le cours de la journée, le spectacle ne sera pas moins agréable, lorsqu'on considérera que le palais des Cinq-Cents a dans son voisinage un desplus beaux ponts de Paris, un quai superbe, l'hôtel des Invalides avec le Champ-de-Mars; que le palais des Anciens a près de lui les boulevards, la place de la révolution et les Champs-Elisées; qu'enfin le palais directorial a également auprès de lui ces deux derniers agrémens, avec son jardin public, mais

encore *la cour des Victoires* (1): cour qui n'aura d'autre limite à l'orient que le palais ministériel, aujourd'hui le Louvre.

Ce sera donc quand on aura élévé la seconde galerie que l'on possédera entre deux palais, la plus belle place de l'univers; et s'il m'étoit permis de décrire toutes les beautés de ce local magnifique, je dirois d'abord qu'en applanissant tout le terrain qui se trouve devant la colonnade du Louvre, il en résulteroit une place digne de la majesté de cet édifice: c'est par-là que les ambassadeurs étrangers arriveroient et entreroient dans *la cour des Ministres* (2); et c'est dans le palais ministériel où ils seroient reçûs: les Ministres accompagneroient ensuite les Ambassadeurs en les faisant passer par la grande galerie du côté de la Seine (3):

(1) On verra bientôt la cause de cette dénomination.

(2) Cette cour doit être ainsi nommée, vû le logement des Ministres au Louvre, comme aujourd'hui on l'a appellée, palais des sciences et des arts, à raison de l'institut national qui y tient ses séances, et des artistes nombreux qui demeurent dans son enceinte; voyez cette cour sur le plan à la lettre T.

(3) Cette galerie est aujourd'hui le local qu'occupe le Muséum; je ferai voir que sans perdre toutes les dépenses qu'on y fait, il est possible de se procurer autre part un second Muséum.

arrivés au palais directorial, ils seroient introduits dans une de ses grandes salles servant d'auditoire : là après avoir reçu audience, en un mot, la cérémonie faite, les Ministres toujours accompagnants les Ambassadeurs, les reconduiroient dans leur palais par l'autre galerie du côté de la rue projettée.

Certes, une introduction d'Ambassadeurs de cette nature seroit digne de la représentation française, et jamais peuple n'auroit reçû plus glorieusement ses amis (les puissances étrangères). Car il faut ici considérer que les deux grandes et longues galeries se trouveroient ornées d'une très grande quantité de monuments et chefs-d'œuvre que nous avons le bonheur de posséder en très grand nombre.

Je crois inutile de rappeller l'immensité d'appartements qui existent dans le palais directorial (les Tuileries), et dans le palais ministériel (le Louvre); comme je crois également inutile de rappeller le grand nombre de logemens que l'on possédera, sur-tout lorsque la seconde galerie sera construite (1)

(1) Je dois prévenir tous les savans et artistes qui ont des logemens aux frais de la nation, que je leur en trouverai dans un autre local des plus commodes et tout aussi salubres que ceux qu'ils occupent dans le Louvre et sous la grande galerie.

Eh bien ! une si grande quantité d'appartemens, ne sera t-elle pas suffisante pour recevoir les citoyens Directeurs et Ministres ; et tous ces Administrateurs n'auroient-ils pas sous leurs yeux même et à leur disposition le nombre de bureaux suffisants à la multitude de leurs affaires (1)?

Ces monumens et leur heureuse situation sont donc bien faits pour l'objet que je présente : ainsi il est du devoir du gouvernement d'en faire l'usage que je leur destine, et il n'est pas le moindre français qui n'en soit charmé, lorsqu'il lira les verités que ma conscience m'oblige ici de publier ; car quand tout se trouve réuni pour pouvoir diriger les affaires d'une si grande république, et que l'intérêt général et particulier s'y trouvent réunis et confondus, il n'est pas le moindre administré qui n'approuve un pareil établissement (2).

(1) Lorsqu'un individu, arrivant à Paris, voudra promptement terminer ses affaires, il est clair que c'est entrer dans ses vues que de lui présenter dans un seul et unique local tous les sécrétariats, greffes, bureaux, généralement quelconques.

(2) Je sens qu'on peut me présenter ici une foule d'objections ; mais je les regarde toutes comme plus foibles les unes que les autres : qu'on daigne seulement me les proposer, je me fais fort de les refuter d'une manière péremptoire.

Mais qui pourra jamais croire que pour parvenir à de si grandes choses, il n'est besoin que de quelques journaliers munis de pioches, de pelles, de marteaux et de pinces de fer! c'est ici encore le cas d'entrer malgré moi dans quelques détails.

On embellit journellement les Tuileries, et l'on veut rendre plus agréables les Champs-Elisées, avant de s'occuper des préparatifs indispensables à tous ces projets; mais moi, comme je l'ai dit, dans mon ouvrage *sur l'art d'embellir le Louvre et les Tuileries*, moi qui ai séjourné long-tems dans ce quartier de la ville, je sais que l'on doit commencer par le passage, pour ainsi dire intercepté depuis 8 à 5, voyez mon plan c'est-à-dire depuis la maison d'Argenson jusqu'au petit Carrousel.

Il est tellement urgent de faire procéder incessamment à l'ouverture de ce passage, que je ne doute point que le Ministre, aussi-tôt après sa confection, ne change d'avis pour faire encore plus de bien, qu'il ne se l'étoit d'abord proposé par son programme.

Je désirerois ardemment que ce digne Administrateur fit mettre incontinent la main à l'œuvre, attendu que par ce simple travail, il trouveroit la voie la plus courte pour faire

entrer dans les coffres publics beaucoup d'argent comptant. Qui pourroit me le contester, lorsque je dirai que la rue projettée une fois ouverte au public, donneroit aux immeubles nationaux du voisinage, un accroissement de valeur incroyable par l'affluence journalière des allants et venants?

Que l'on me donne quelques ouvriers à marteaux et je me fais fort de découvrir en peu de tems toutes les propriétés nationales qui sont pour ainsi dire enfouies depuis la place de la Révolution jusqu'au petit Carrousel! sans doute le bâtiment du manége, par cette opération, doit-être également supprimé et démoli: mais que fait-il là, ainsi que toutes les écuries c. d. royales, avec ce passage étranglé, pratiqué sous un bâtiment caduc: bâtiment que l'on a osé appuyer contre l'architecture du palais des Tuileries.

A l'égard du manége (1) l'on peut dire que

---

(1) Aussitôt que le Conseil des Cinq-Cents eut abandonné le Manége, des Artistes proposèrent d'élever dans son enceinte un monument en marbre pour éterniser la mémoire des différens Corps Législatifs qui y avoient siégé; sur cette nouvelle, je me dépêchai de faire un mémoire que je remis au citoyen Rousseau,

sa position est très nuisible, puisqu'elle gâte le plus beau débouché qu'il soit possible de donner au jardin magnifique d'un grand peuple, tel qu'est celui des Tuileries : ce débouché servira donc de communication à la place Vendôme et de-là au boulevard de la chaussée d'Antin; ainsi le bâtiment du manége, diminuant le bénéfice à faire sur les autres immeubles nationaux qui avoisinent les Tuileries et empêchant la plus belle décoration que l'on puisse faire en cette partie intéressante de la ville, doit, par ces causes, être incessament abattu, et sa place rendue nette (1).

---

alors Président du Conseil des Anciens. On sentit la justesse de mes représentations, aucun projet ne fut adopté. Depuis lors, j'ai appris avec beaucoup de peine que l'on propose chaque jour de semblables ouvrages, ce qui est un vrai malheur pour la chose publique.

(1) Ne seroit-il pas plus convenable pour constater l'authenticité des séances de l'assemblée constituante, du Corps Législatif, et de la Convention, dans le Manége, de faire tout simplement placer dans le pavé de la rue projettée et à la même place où existe aujourd'hui le Manége, une ou plusieurs pierres de taille, sur lesquelles l'on graveroit ; *ici*

Le Ministre prévenu par le contenu de ce mémoire, est trop clairvoyant pour ne pas faire donner congé à tous les locataires qui occupent les maisonnettes, baraques, cours et jardins dépendans du domaine national et qui se trouvent sur l'alignement de la rue projettée : pendant le délai qui sera accordé aux locataires, des journaliers seroient employés à démolir le mur circulaire de la maison Elisée et à combler la partie saillante de son jardin pour la mettre de niveau au sol des Champs-Elisées ; il n'en faudroit pas d'avantage pour mettre à découvert toutes les anticipations faites sur la propriété publique ; car à l'exemple du Ministre, on verroit bientôt tous

---

étoit le Manége, ou autre inscription quelconque ; indépendamment de cela, l'on pourroit faire élever contre le mur le plus prochain de ce lieu de notoriété publique, une colonne où l'on graveroit une seconde fois les époques les plus remarquables de ce qui s'est passé dans ce bâtiment. Je terminerai cette note par représenter aux artistes qu'il est mille et mille circonstances où ils pourront faire briller leurs talens ; car dans l'embellissement général de Paris, ne se trouvera-t-il pas une infinité d'occasions qui leur procureront beaucoup plus de travaux que dans l'état actuel des choses ?

les voisins de la maison Elisée, s'empresser à abattre leurs barrières, à combler leurs fossés, à démolir leurs constructions, en un mot, à céder la place aux promeneurs qui ont chacun le droit de partir de l'allée existante vis-à-vis la maison d'Argenson, et de marcher en droite ligne sur le sol national jusques à la place de la Révolution.

Mais si le Conseil des Anciens prenoit en considération la marche que j'indique, il pourrait tout de même que le Ministre de l'intétérieur, pendant le même délai du congé donné aux locataires, faire procéder à la démolition du manége et en même tems à celle des murs qui forment l'enceinte des fossés pratiqués dans la place de la révolution : le Conseil des anciens pourroit ensuite ordonner que tous les décombres seroient versés dans ces fossés pour rendre cette place telle qu'elle doit être, c'est à dire, d'une surface unie et affranchie de tous obstacles.

Ces simples travaux, soit à la maison Elisée, soit pour le manége et pour les fossés de la place de la Révolution, peuvent donc se faire incontinent, et les démolitions subséquentes à l'expiration du congé donné aux locataires: toute cette manutention peut être parachevée

au Ier méssidor prochain. (an 7); C'est alors que tout prospérera au gré des Représentans, Directeurs, et Ministres, en voyant la satisfaction générale qui se répandra sur tous les visages : quoi ! le public aura enfin la libre circulation pour venir en droiture depuis la rue de Berry jusqu'au petit Carrousel; et sans plus rencontrer d'obstacles ! il verra avec plaisir que l'embellissement des Tuileries va se faire dorénavant avec connoissance de cause et d'après des bases certaines : enfin le public sera satisfait de voir que les immeubles les plus précieux qui appartiennent à la République seront vendus désormais selon leur juste valeur.

Il reste encore un travail manuel, non moins important que ceux dont je viens de parler : c'est celui de la démolition d'un mur de grosse maçonnerie qui enclôt le jardin des Tuileries sur la terrasse des Feuillants. Cette muraille brute et épaisse, et par-là même, insupportable, doit donc être abattue ; et pour la remplacer incontinent, il faut une grille de fer : elle est toute prête ; et si l'on veut dans un très court délai, elle sera placée ! à cet effet, je demande une autorisation pour aller enlever une grille en fer bien suffisante pour l'étendue du jardin des Tuileries dont il s'agit :

cette grille se trouve au vaste jardin du gouvernement de Rambouillet (1). Cette dépense inconsidérée faite sous l'ancien ministère, servira utilement aujourd'hui, comme on le voit, le peuple qui l'a payée. Eh, pourquoi avoit-elle été faite cette dépense? pour faire construire à Monseigneur le Gouverneur, et cette barrière de jardin, et l'édifice le plus splendide pour son logement (2)!

---

(1) C'est le c. d. comte d'Angivillers qui avoit commencé les immenses constructions qu'il se proposoit de faire à Rambouillet, par celle qui le regardoit personnellement. On trouve donc dans cette terre c. d. royale, une maison que l'on nommoit alors le gouvernement de Rambouillet : mais comme il falloit à monseigneur un jardin, celui-ci non-seulement morcela la terre du roi pour se le procurer des plus grands, mais encore il voulut le défendre par une forte barrière en fer, comme s'il avoit été, là, en pays ennemi.

(2) L'intérieur de cet édifice est magnifique : rien n'y a été épargné. Cependant le comte d'Angivillers vouloit avoir la réputation d'être un grand économe; pour prouver que ce que j'avance est de la plus grande vérité, l'on saura qu'ayant sollicité cet ordonnateur des bâtimens du roi à me fournir l'occasion et le moyen de faire construire une petite maison incombustible pour servir de modèle à la fois à tous les villages

Qu'il me soit permis de représenter que par le programme il est dit, article XIII, „ les

---

exposés aux incendies, j'obtins pour dernière conclusion une réponse par laquelle, monseigneur le comte d'Angivillers me marquoit *que l'habitude où il étoit d'apporter la plus sevère économie aux affaires de l'état*, ne lui permettoit pas de m'accorder ma demande : mais, le croira-t-on, il ne s'agissoit pour toute la France que de cent écus pour la construction de ce modèle de bâtiment incombustible, et l'ordonnateur des bâtimens qui dépensoit des millions pour sa propre satisfaction, ne pouvoit pas faire la dépense de cent écus pour le salut du peuple. Je ne saurois terminer cette note, sans suggerer au Ministre à qui les présentes s'adressent plus particulièrement encore, une remarque essentielle : c'est la réponse que me fit de son côté, le 1er. commis de l'ordonnateur des bâtimens royaux : je fis observer à ce commis que j'avois trouvé le moyen de représenter les pierres de taille en ne me servant que de la terre : faché sans doute de l'utilité que cette invention présentoit et dont il ne pouvoit par aucune excuse ni défaite s'exempter de me rendre service, il me repoussa en me disant en colere, *vous mouleriez bien maintenant avec la terre toutes les voûtes, colonnes et tout ce que vous voudriez*. Et sur le champ, il me ferma la porte au nez : c'est en 1787, et à Versailles, que je reçus cet affront après avoir fait un voyage de 150 lieues dans l'intention de secourir efficacement les incendiés.

„ constructions seront exécutées sous la con-
„ duite des architectes dont les projets auront
„ été couronnés. „ J'ai donc lieu d'espérer le travail indispensable que j'indique, avec d'autant plus de raison que, victime du comte d'Angivillers, c'est à moi, et non à aucun autre artiste, de détruire la clôture en fer que son égoïsme ainsi que sa tyrannie avoient fait construire à Rambouillet : je prie donc également le Conseil des Anciens, de ne pas m'ôter la gloire que je mérite et de me donner l'ordre pour faire poser les pierres avec la grille sur l'alignement majeur dont j'ai expliqué plus haut la nécessité.

L'ouverture faite jusqu'au Carrousel, et la grille en fer placée pour la séparer d'avec la terrasse des Feuillants, il faudra, en cet état, attendre avec patience que les affaires trop pressantes de la République, permettent au Conseil des Anciens d'aller loger à son Palais, où est aujourd'hui la Madeleine, ainsi qu'au Directoire, de venir occuper le Palais des Tuileries. Mais à l'égard du Louvre, il convient d'en suspendre tous les préparatifs que l'on fait pour un autre objet que pour celui du logement des Ministres dont la destination cependant est si naturelle. Il n'en est pas de

même pour les autres propriétés Nationales ; car celles-ci ne doivent point rester perpétuellement pour le service public, comme les monumens majeurs du Palais des Tuileries, du Louvre, et de Bourbon, ainsi que celui de l'église de la Madeleine : non, certainement! ces autres propriétés Nationales se trouvent dans le cas d'être livrées à des fortunes particulières : mais pour faire payer aux acquéreurs le prix que ces immeubles valent, eu égard à leur position avantageuse, ne seroit-il pas urgent que les personnes en place voulussent bien employer, en cette occasion, des citoyens qui, comme moi, n'eussent en vue que le bien public : et si j'avois le bonheur d'être chargé de cette mission particulière, je remplirois si exactement mon devoir, que je ferois passer le bénéfice entier au profit de la République. Ah, il n'en faut pas douter ; c'est ici le plus intéressant de mon mémoire, puisqu'il s'agit d'éloigner tous les accapareurs de biens nationaux, en un mot, tous les ambitieux.

J'ai donc bien lieu d'espérer que l'on voudra me donner la commission de distribuer par lots tous les sols des immeubles qui bordent la rue projettée, pour pouvoir être succes-

sivement vendus à l'enchère. Mon plan de distribution une fois arrêté, la régie ou administration fera alors procéder aux différentes délivrances; mais la première vente ne sauroit être publiée qu'après un certain laps de tems, à compter du jour que la rue projettée aura été parachevée; rue, comme je l'ai dit, qui peut être entreprise sans aucun délai, puisqu'il n'est question que de quelques démolitions, et d'enlever la grille de fer au c. d. gouvernement de Rambouillet.

La raison pour laquelle je reclame cet intervalle de tems entre la confection de la rue projettée et la première vente de ces immeubles nationaux, c'est parceque le capitaliste le plus caché déliera sa bourse, quand on lui aura facilité la promenade le long des immeubles de l'Assomption, des Capucins, des Feuillants, des petites écuries, etc.; immeubles d'autant plus précieux que du côté opposé, ils bordent la rue Honoré. Un capitaliste, ou tout père de famille éclairé sur ses véritables intérêts, aspirera sans doute à la possession d'une propriété nationale aussi bien située.

Je ne m'étendrai pas ici à faire valoir toutes leurs beautés avec tous leurs agrémens, je ne dirai pas qu'entre ces maisons et la

grille

grille de fer, il s'établira une rue de fortune et de bonheur. Je n'exposerai pas la nécessité de réserver la partie la plus importante de cette rue pour la recréation des femmes, des enfans, des vieillards et généralement de toute personne foible, ou d'une complexion délicate (1) : je ne parlerai pas du séjour habituel du beau sexe, lequel dans la partie de cette rue que j'indique, jouira du jardin public quoiqu'il n'en sera séparé que par une grille (2): je ne dirai pas également que les mères verront folâtrer leurs enfans contre cette grille, sans danger d'aucune voiture :

---

(1) Il est si facile aux carosses et cabriolets de sortir de la place de la Révolution par la rue Florentin et de rentrer dans la rue dont je parle, par celle de l'Echelle en suivant la rue Honoré, que ce seroit un crime de lèse-humanité, que d'exposer dans la plus belle et la plus riante rue de Paris, les mères, enfans et vieillards, en un mot, le plus grand nombre d'individus qui privés de voiture, vont ordinairement à pied.

(2) La grille du jardin des Plantes, soit du côté de la rue de Buffon, soit du côté de la rivière, peut donner une idée de la rue que je demande; et celle-ci se trouveroit infiniment plus agréable, étant journellement fréquentée par un plus grand concours de monde.

je ne détaillerai pas toutes les autres jouissances de la vie que chacun prendra dans cette rue de sécurité, ayant de plus devant les yeux, d'un côté, quantité d'orangers que l'on étale au jardin des Tuileries, et de l'autre, nombre de cafés, et de boutiques, dont le grand éclat étonnera tous les étrangers qui viendront visiter ce lieu de délices, qui réunira en même tems les agrémens de la ville et ceux de la campagne. Je dirai seulement que le plus grand avantage que la République puisse obtenir de ce projet dans ce moment de crise où les plus pressants besoins se font sentir, est de voir passer dans ses coffres beaucoup d'argent comptant, au moyen de l'art particulier que je possède (1.

(1) Comme Expert et Arpenteur juré, et ce qui est encore plus, comme Architecte et Entrepreneur de bâtimens, ne dois-je pas employer mon savoir plutôt pour soulager le zèle et les travaux des personnes qui sont à la tête du Gouvernement que pour favoriser ceux qui ne sont que les chefs d'une famille particulière? Ah, certainement! à l'âge avancé où je me trouve, je ne dois plus songer qu'à améliorer le bien commun qui appartient à la généralité des Français, et pour y parvenir, je ne demande que la place de Commissaire du Directoire exécutif, pour tirer le plus grand parti des immeubles nationaux.

Il ne me suffit pas d'avoir démontré la nécessité de faire l'ouverture de cette rue le long des immeubles nationaux dont les façades nouvelles s'appercevront du jardin des Tuileries ; il faut encore éclairer le Ministre sur une faute que l'on ne commet que trop souvent : c'est celle de donner des alignemens nuisibles à l'embellissement des Champs-Élisées. En effet, l'on voit avec douleur que la voirie, manquant de base pour former l'embellissement général, permet à tous propriétaires qui vont bâtir au-delà des Champs-Elisées, d'anticiper sur les bonnes dispositions d'alignement que nous ont laissés nos prédécesseurs. En effet, à la suite de la chaussée de Ponthieu, la voirie souffre des alignemens latéraux qui à peine laissent entr'eux une rue de 18 à 20 pieds de largeur.

Que l'on juge maintenant du bien que va faire le programme et combien le zèle du Ministre de l'Intérieur qui l'a fait publier, va corriger d'abus, en arrêtant le mal par sa racine!

Déjà des propriétaires ont élevé des murs pour enclorre leurs jardins, et plusieurs autres, peut-être, se proposent d'obtenir le même alignement pour construire des maisons. Il

est donc bien à propos de prévoir ces demandes indiscrètes et de permettre dorénavant à qui que ce soit de ne bâtir que sur l'alignement des maisons du Garde-Meuble.

Ah, certainement! pour la gloire et l'intérêt de la République, il convient de continuer l'allée et la plantation de ses arbres depuis la place de la Révolution jusques à la clôture de Paris; voyez les chiffres 5 et 1.

Mais comme le sol de cette allée près la clôture de Paris se trouve très rapide, il s'agira de le rendre praticable en cette partie, ce qui va nécessiter des nivellemens : Nivellemens que le Ministre ne sauroit trop tôt ordonner, afin d'épargner des dépenses superflues à des propriétaires qui, de bonne foi, pourroient établir leurs constructions sur le niveau des pavés actuels que comporte la rue de Berry et autres rues adjacentes.

Si je pouvais tout expliquer dans ce mémoire, je le ferais volontiers; mais ne faudrait-il pas plus de tems que le délai accordé par le programme? Je m'en tiendrai donc à dire que l'allée d'arbres dont il s'agit, depuis la place de la Révolution à l'extrémité de Paris, ne rencontre heureusement dans sa direction qu'une seule grange qu'il faudra démolir.

Maintenant si le lecteur veut jetter les yeux sur l'allée correspondante à celle que je viens d'indiquer, et que l'on apperçoit dans mon plan depuis 4 jusques à 2, il reconnoitra assurément que cette seconde allée n'est pas moins intéressante, quoiqu'elle se trouve privée du voisinage des immeubles nationaux dont la République peut tirer si grand parti.

Cette seconde allée, comme je l'ai dit, coupe presqu'en deux parties égales la grande salle de verdure propre aux fêtes publiques; (voyez le chiffre 12 où se trouve à-peu-près cette salle). Mais en prolongeant cette allée dans la partie de terrain marqué 10, et en lui faisant encore traverser d'autres terrains désignés par le chiffre 14, on a encore le bonheur de ne rencontrer dans sa direction aucune construction de bâtiment; bien plus, dans ce même alignement, on peut profiter d'un passage public qui s'étend depuis la rue de Chaillot jusqu'au mur de clôture de Paris, passage nommé vulgairement *ruelle des vignes*.

Il n'existe donc que très-peu d'obstacles pour l'exécution des deux allées collatérales à la principale avenue du pont de Neuilly à Paris; 1 et 3; 2 et 4; et comme elles entrent éminemment dans le programme et qu'elles

en font parties principales pour l'embellissement, non pas seulement des Champs-Elisées, mais encore pour l'embellissement général de Paris, il est de toute nécessité que le Ministre fasse incontinent tracer sur le terrain ces deux allées, et qu'il fasse poser des jalons, d'après lesquels chaque propriétaire verra par lui-même ce qu'il aura à faire dans sa propriété, afin de contribuer de son mieux à l'agrément de ses contemporains.

Tout le monde connoît les plans nombreux de Paris que l'on a fait graver; et peu de personnes ont fait attention à un défaut, lequel, quoique bien apparent, se trouve dans ces plans représentés à la suite des Champs-Élisées: c'est de l'Etoile dont je veux parler, car celle-ci porte cinq communications, tandis que l'ordre et la symétrie en exigent six; voyez sur mon plan cette Etoile à la lettre F: Etoile que l'on nomme aujourd'hui très improprement demi-lune.

Cette Etoile ne comporte donc, soit sur le papier, soit sur le terrain, que cinq allées; savoir: la grande avenue 6 et 7, laquelle en cet état, comprend deux allées qui tendent au centre de l'Etoile: l'allée des veuves 15 correspondante à un autre allée 17; mais cette dernière

sans aucun nom : l'allée d'Antin, c. d. allée des princes 16, à laquelle il manque l'allée correspondante 8. C'est donc là cette allée, (voyez 8), qui n'existe dans aucun plan de Paris et dont la place attend quelques mains sécourables pour la faire naître.

Il vous étoit réservé, citoyen Ministre, le soin de completer cette Etoile, en faisant planter cette sixième allée dans le terrain désigné par le chiffre 8. Mais on a vendu son emplacement! Il ne vous reste d'autre ressource que celle de le faire racheter. Sans doute qu'aucune considération ne pourra vous arrêter, lorsqu'il s'agit de faire pour un si grand peuple ce qu'un simple particulier feroit pour son propre compte ; car quel est le père de famille qui souffriroit dans sa possession une pareille imperfection ? A quelque prix que ce fut, ce dernier s'approprieroit un local voisin aussi urgent ; à plus forte raison, le peuple républicain fera un pareil sacrifice, pour perfectionner sa propriété. Le comité d'aliénation de l'assemblée législative avoit reconnu cette urgence, lorsque je la lui fis remarquer ; et aujourd'hui, citoyen Ministre, que j'ai le bonheur de concourir à votre programme, j'ajouterai à mes premières observations que le ter-

rain 13, encore dépendant de l'ancien Colisée, est également nécessaire pour completer l'embellissement des Champs-Elisées : c'est donc ce local 13, où il faut établir un Cirque : sa forme longitudinale est positivement celle qui convient à un Cirque elliptique. Mais suffira-t-il à votre zèle, citoyen Ministre, de l'acquisition du terrain de l'ancien Colisée? Non ! vous voudrez faire tout en grand, et d'une manière aussi proportionnée à la population d'une ville immense ; objet qui va nécessairement vous engager à faire également racheter le terrain marqué 10, sur la partie de mon plan ; je vais plus loin.

Aujourd'hui que Paris et Versailles ne font qu'un, étant sous le niveau de l'Egalité, il faut donc qu'il n'y ait qu'une seule plaine entre ces deux villes, avec d'autant plus de raison que les Tuileries, le Louvre, les Champs-Elisées, avec toutes les plus belles promenades et décorations se trouvent positivement à proximité de la ville de Versailles.

On sera d'autant plus convaincu de cette vérité que l'on seroit fort en peine de me dire, ce que l'on fera de tant de monumens qui, de l'Italie, journellement nous arrivent. En effet, les accumulera-t-on toujours dans le

jardin des Tuileries? Ah! il devroit bien entrer dans l'idée des Artistes de faire servir tous ces monumens à l'embellissement général, en les disposant de manière qu'ils ne soient plus confondus et accumulés comme on le fait dans la rue des Augustins, et au Louvre (1). Comme également il devroit bien entrer dans l'idée des ordonnateurs de ne plus souffrir le placement partiel de monumens que l'on fait chaque jour, sans au préalable avoir pris un parti d'après un plan général sur tous ces objets (2).

---

(1) Le Ministre, en cette occasion, jugera de la nécessité de faire de tous ces objets un dénombrement général, exact, et classé par ordre, pour pouvoir connoître d'avance toutes nos richesses, soit en peintures, sculptures et tableaux; soit en gravures, médailles, estampes, afin que d'après l'étude que les artistes de tous les genres en pourroient faire, le Gouvernement put, d'après leur avis, en disposer avec connoissance de cause. Car que l'on veuille bien considérer que nous avons plusieurs édifices, plusieurs jardins à embellir; plusieurs avenues, promenades, ponts et quais à orner de différentes sculptures!

(1) La réunion de tous les projets dont j'entends ici parler ne regarde, en cette occasion, que les objets presque entièrement portatifs, tels que les peintures, sculptures et autres; l'on ne doit donc

Il est aisé de sentir la liaison intime qui existe, par mon projet, entre les Tuileries et les Champs Elisées. Mais n'est-ce-pas trop m'arrêter à des discussions infinies que nécessite l'indispensable changement à faire dans tout ce qui regarde l'embellissement général de Paris? Terminons donc ce discours par un apperçu de l'ensemble, en ne me servant que des nouveaux termes adaptés aux destinations convenables; ce qui m'engage à essayer ici une nouvelle momenclature, qui familiarisera suffisamment le lecteur pour s'entendre avec moi: ci-après est cette nomenclature.

---

pas confondre les projets majeurs avec ceux-ci, ni même aller se persuader que l'on ne sauroit mettre à exécution le programme mis en avant par le Ministre, parce qu'il est de toute vérité, que ce qui concerne les Champs-Elisées, les Tuileries et les emplacemens du Louvre, est déjà determiné par les monumens actuels qui, étant immuables, ne sauroient jamais changer de place, et par cette raison, le projet général pour l'embellisement de Paris doit nécessairement être asservi à toutes les mesures de cette partie de la ville.

Noms Anciens.	Noms Nouveaux.
Palais Bourbon.	Palais des Cinq-Cents.
Eglise de la Madeleine.	Palais des Anciens.
Palais des Tuileries.	Palais Directorial.
Le centre de ces 3 Palais (voyez 18 dans le triangle).	Centre des mesures itinéraires ou simplement *centre métrique* (1).
Pavillon des Tuileries, du côté de la rivière.	Pavillon de l'Egalité.
Pavillon des Tuileries, du côté de la rue Honoré.	Pavillon de la Liberté.
Dôme des Tuileries.	Dôme de l'Unité.
Le grand et petit Carrousel.	Cour des Victoires. (*)
Le Louvre.	Palais Ministériel.
Cour du Louvre.	Cour des Ministres.
Galerie du Louvre, côté de la rivière.	Galerie du Midi.
Galerie du Louvre, côté de la rue Honoré.	Galerie du Nord.
Palais de l'Egalité, c. d. royal, doit être supprimé et livré à des acquéreurs.	Ce Palais perdra donc son nom et tout épithète remarquable. (2).

(1) C'est de ce centre métrique 18, (voyez le plan), comme centre du Gouvernement actuel que doivent partir toutes les mesures itinéraires de la République : ce centre vaudra bien, sans doute, celui du Parvis Notre-Dame, dont on se servoit sous l'ancien régime.

(*) Voyez le plan.

(2) Dans un nouvel ouvrage, je dois indiquer sa destination.

Noms Anciens.	Noms Nouveaux.
Jardin des Tuileries.	Jardin National.
Pont Royal.	Pont National.
Place de la Révolution.	Place de la Constitution.
Au-devant du pal. Bourb.	Place des Cinq-Cents.
Au-dev. de la Madeleine.	Place des Anciens.
La grande avenue des Tuileries.	Grande avenue du Gouvernement.
La Demi-lune, voyez F.	L'Étoile.
Allée des Veuves, voyez 15.	Allée des Veuves.
Allée correspondante à celle des Veuves, v. 17.	Allée des Orphelins.
Allée d'Antin, ci-devant des Princes, voyez 16.	Allée de la Jeunesse.
Allée correspondante à celle de la Jeunesse, v. 8.	Allée des Vieillards.
Cours la Reine.	Cours Républicain.
Barrière Neuilly, ci-devant l'Étoile.	Barrière Constitutionnelle.
Barrière de Vincennes, ci-devant du Trône.	Barrière Triomphale.
Place des Victoires, v. V.	Place de la Concorde.
Palais du Luxembourg.	Palais National des Sciences et des Arts.
Nouv. Cours des Champs-Élisées, depuis 1 jusqu'à 3.	Cours de la Prospérité.
Nouv. Cours des Champs-Élisées, depuis 2 jusqu'à 4.	Cours de la Félicité.

Ainsi des autres noms qu'il faudra supprimer ou changer toutes les fois que le cas l'exigera, et surtout lors des progrès que l'on va faire dans la carrière que l'on entreprend pour l'embellissement de Paris.

Ah, certainement! toutes les parties de ce projet doivent correspondre à un ensemble; les noms, les faits, les allégories, tout doit être combiné et subordonné au plan général. Ne faut-il pas d'ailleurs de grandes idées pour qu'elles soient proportionnées à la représentation de la République Française? dans le projet que je présente par ce mémoire raccourci, l'on sent d'avance la voie qu'il faut suivre : ici c'est une composition fondamentale d'où dérivent toutes les autres combinaisons; tel qu'un triangle Équilatéral, réunissant à ses sommets les trois autorités suprêmes, en un mot le gouvernement français. Là, ce sont des dépendances de cette unité principale, ou doivent loger les Ministres, leurs commis; et à leur proximité, la résidence momentanée des Ambassadeurs, des guerriers, et le local ou s'exécuteront les grandes cérémonies, ainsi que les Fêtes Nationales. Mais tout cet appareil imposant fait le matin dans la cour des Ministres, dans celle des

Victoires, et au jardin national, ne doit-il pas ensuite se convertir le soir en un autre appareil aussi imposant mais plus recréatif? ce sont donc les Champs - Élisées qui seuls, peuvent remplir ce but avec les sols adjacents que le Ministre y va réunir. Alors il sera difficile de trouver des promenades plus agréables et même plus vastes, puisqu'elles s'étenderont jusques à la clôture de Paris.

Voilà, voilà les vrais Champs-Elisées; les Champs-Elisées les plus convenables aux amusemens d'un peuple aussi nombreux : voilà l'unique moyen d'attirer sur le sol de la République une foule de riches étrangers, même des pays les plus éloignés : voilà encore la bonne manière d'encourager les jeunes Artistes dont le cœur ne respire que la félicité publique, par le désir qu'ils ont de faire éclater leurs talens. Eh! quelle plus belle occasion; quand tous leurs projets, tous leurs plans et dessins seront désormais basés sur le plan général que je propose et surtout sur les deux allées de prospérité et de félicité que j'ai, avec juste raison, ainsi dénommées; alors ils édifieront sur des bases solides et durables. Ils sentiront la nécessité de rectifier d'après ce plan général leurs premières pensées. Ils

seront même les premiers, ces jeunes républicains, à convenir de l'urgence de ces bases, et de la nécessité de l'aggrandissement des Champs-Elisées que je propose. Pénétré de tous ces motifs, ils redoubleront de zèle pour concourir tous à l'envi, à faire de Paris une ville digne d'être la capitale d'une si grande République.

Ce plan mis une fois à exécution, c'est alors que le siège même du gouvernement en imposera à tout l'univers, et que tout étranger arrivant à Paris, frappé de l'immensité et de la beauté du local qu'il occupe, sera saisi d'étonnement et pénétré de respect pour les gouvernans de la grande Nation.

Je termine ici ce mémoire, plein du souvenir de l'accueil flateur que m'a déjà fait le Ministre (1) sur mon art de construire pour les pauvres à l'abri des incendies: motif puissant qui m'animera de plus en plus à consacrer mes loisirs et mon repos à méditer, à perfectionner encore mes projets sur l'embellissement de Paris; en un mot, à employer le reste de ma vie à soulager, selon mes foi-

(1) Le Ministre de l'intérieur, François (de Neufchateau).

bles moyens, les personnes en place dans leurs pénibles travaux.

Malgré tous mes efforts, si dans ce concours, il s'élève un concurrent qui présente un projet meilleur que le mien, loin de le regarder avec des yeux d'envie, je m'en réjouirai, intimement persuadé qu'il ne l'emportera jamais sur moi par le zèle qui m'anime pour le service de ma patrie. N'aurai-je pas aussi la douce consolation, sentiment bien cher à mon cœur, d'avoir le premier conçu le projet que je propose et de l'avoir offert, dans mes écrits, à mes concitoyens, comme le gage de mon dévouement à la Patrie.

Fait à Paris ce 29 *Nivôse an* 7 *de la République Française, une et indivisible.*

COINTERAUX.

Déposé à la Bibliothéque Nationale l'an 7.

De l'Imprimerie de J. F. SOBRY, rue du Bacq, n°. 149.